



**Pièces complémentaires – Demande de permis
de construire n° PC 041 161 23 D0009**

Projet agrivoltaïque de Nouan-le-Fuzelier

Le présent document a été préparé par AKUO et est fourni au destinataire dans le but de répondre à la demande de pièces complémentaires datant du 21 avril 2023 transmise par la Direction Départementale des Territoires du Loir-et-Cher sur le dossier de demande de permis de construire relatif au projet agrivoltaïque de Nouan-le-Fuzelier.

1. Complément d'information n°1

« PC24 – La copie de la lettre du préfet qui vous fait savoir que votre demande d'autorisation de défrichement est complète, si le défrichement est ou non soumis à reconnaissance de la situation et de l'état des terrains et si la demande doit ou non faire l'objet d'une enquête publique »

Vous trouverez en Annexe 1, la lettre du préfet datée du 22/06/2023 indiquant la complétude du dossier de défrichement relatif au projet objet de la présente demande de permis de construire.

2. Complément d'information n°2

« Un plan de situation permettant de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune faisant apparaître les références cadastrales et les limites des parcelles concernées par le projet »

Le terrain d'implantation du projet se situe à l'Est du bourg de Nouan-le-Fuzelier. Les cartographies suivantes (disponibles en format A3 en Annexe 2, 3 et 4) précise la localisation exacte du projet ainsi que les parcelles concernées :

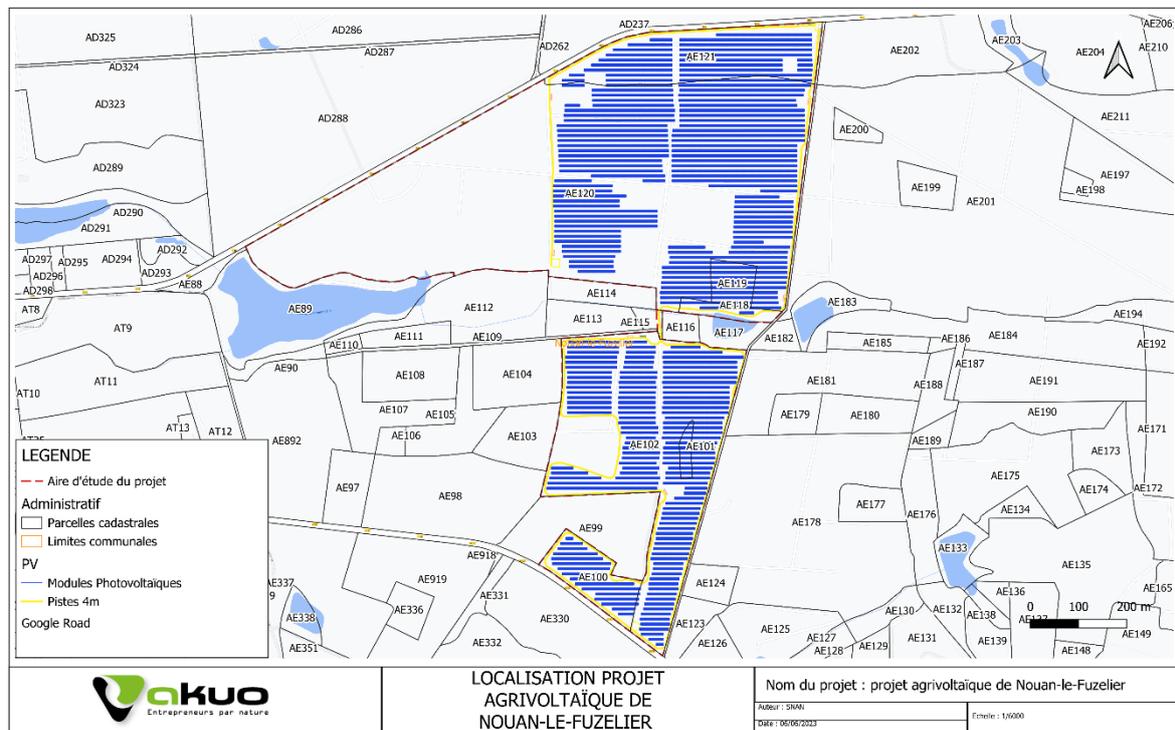


Figure 1 : Localisation projet (1/6000ème)

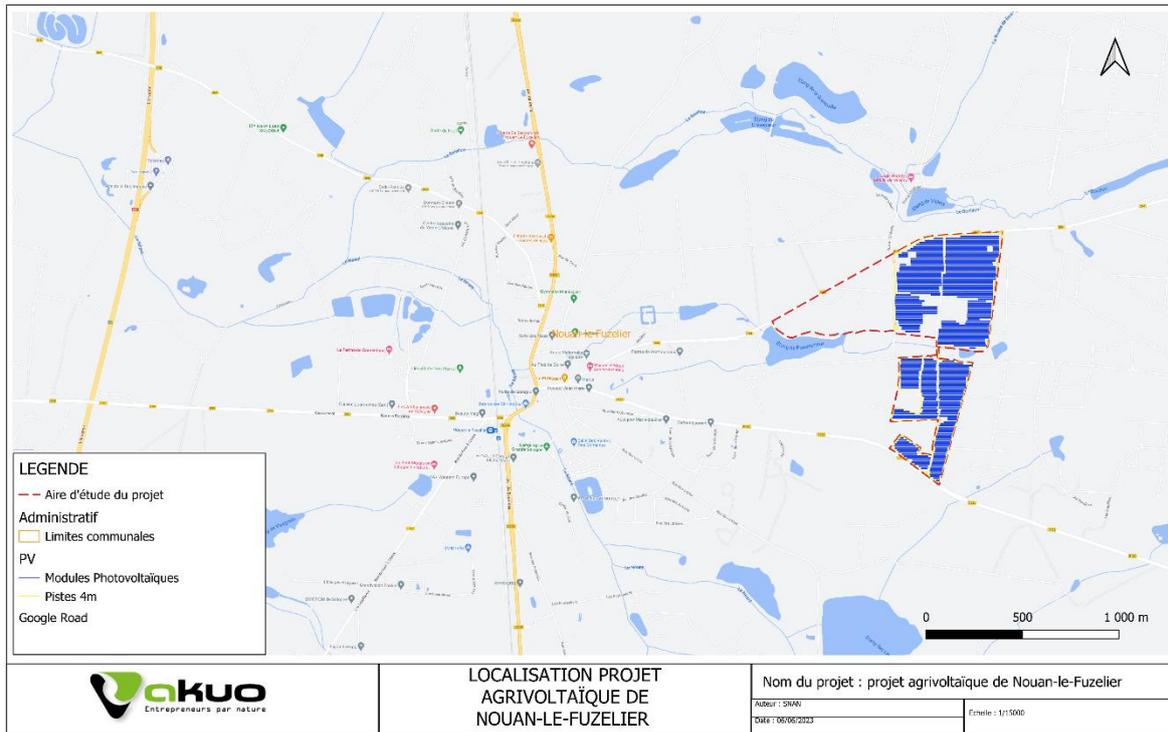


Figure 2 : Localisation projet (1/15000ème)

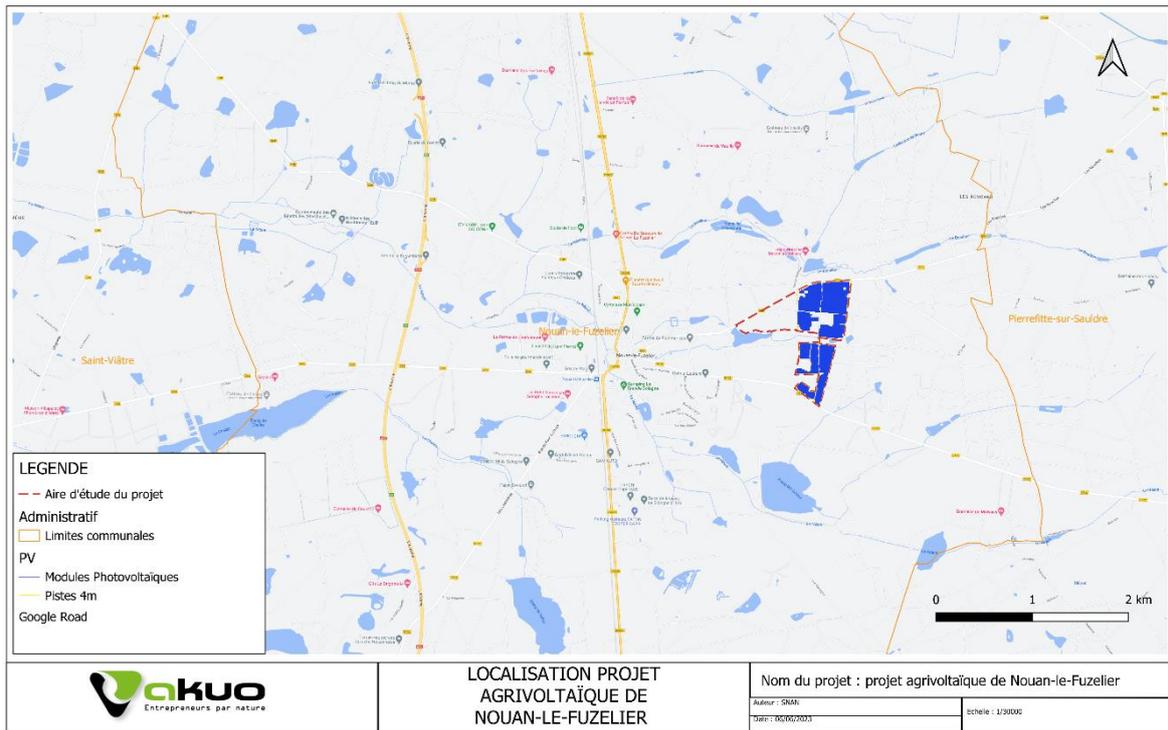


Figure 3 : Localisation projet (1/30000ème)

**CONTACT**

Sylvain Alarçon

alarcon@akuoenergy.com

06 74 37 87 55

140 Avenue des Champs Elysées, 75008
PARIS



akuo

Entrepreneurs par nature